



## 3 questions à



François Pradon,  
chef d'état-major  
de la zone Sud,

//  
Quel bilan tirez-vous  
des feux de forêts  
en 2019 ? //

**François Pradon**



Nous ne pouvons nous satisfaire du bilan de l'année 2019 car la famille de la Sécurité civile a perdu l'un des siens, un pilote de bombardier d'eau lors du feu de Générac (Gard). Ce drame nous a tous affectés, même si en comparaison avec les années précédentes, le ratio des surfaces brûlées par rapport au nombre d'incendies de plus de 10 hectares est très positif. Par ailleurs, l'année 2019 revêt un caractère atypique : le risque de feu de forêt, estimé grâce au travail de Météo-France et de nos acteurs sur le terrain, n'a pas été étendu à toute la zone Sud, ce qui nous a permis de concentrer les moyens aériens sur de plus petites zones. Par exemple la Corse, tout comme le Var et les Bouches-du-Rhône ont été plutôt épargnés, étant la proie d'incendies couvrant de petites surfaces, alors que des départements comme l'Ardèche, le Gard, l'Hérault, l'Aude ou encore les Pyrénées-Orientales ont été le théâtre de beaucoup de feux, nous avons donc dû y projeter de nombreux moyens zonaux. La quasi-totalité des surfaces brûlées a concerné ces 5 départements. Mais la position centrale de la base aérienne de la Sécurité civile située à Nîmes a permis de réduire les temps de vol des avions pour atteindre les feux et ainsi d'être plus efficaces.

Néanmoins, la canicule début juin et les épisodes de forte sécheresse avant le 15 août ont occasionné de nombreux dégâts. Pour donner un ordre d'idée, l'incendie de Montirat (Aude) mi-août a brûlé plus de 1500 hectares de végétation, soit presque un quart de la surface totale de la zone Sud. En comparaison avec 2017 et 2018, où les feux avaient perduré jusqu'en octobre, le risque de feu a diminué grâce aux pluies de mi-septembre. Donc nous avons eu une saison concentrée, autant sur la surface concernée que sur l'échelle de temps, ce qui a facilité notre action mais qui a nécessité une forte conduite opérationnelle : lors de certaines journées, les départs de feu étant nombreux, jusqu'à 12 moyens aériens sont intervenus simultanément. Nous pouvons également nous féliciter de la solidarité intra et extra-zonale qui s'est mise en place. Des colonnes de sapeurs-pompiers des SDIS de toute la France sont venues prêter main forte aux effectifs des départementaux les plus touchés.

## // Quelle leçon tirez-vous de cette saison 2019 ? //

**François Pradon**

 Dès la fin de la saison 2019, nous avons commencé à travailler pour la saison 2020. Un important retour d'expérience national est mené pour tirer les leçons de l'année précédente. Par exemple, en 2020, un 3<sup>e</sup> détachement des Formisc capable de faire du retardant terrestre, de jour comme de nuit et un groupe d'appui, pouvant tracer des kilomètres de piste pour faciliter l'intervention des sapeurs-pompiers, sera prépositionné dans la zone Sud, près d'Aix-en-Provence. L'épidémie de COVID-19 nous a demandé d'adapter notre préparation, nous avons dû par exemple retarder de quelques semaines la tournée des pélicandromes et certaines formations, mais nous maintenons des échanges très réguliers avec les directeurs des SDIS, les états-majors des zones et le COGIC. Les conditions météorologiques annoncées (vent, fortes chaleurs) ainsi que le contexte lié au COVID-19 peuvent nous compliquer la tâche mais tous les acteurs de la lutte contre les feux sont prêts, préparés et mobilisés.

## // Quel est le rôle de l'état-major interministériel de zone (ÉMIZ) dans la stratégie de lutte contre les feux de forêt ? //

**François Pradon**

 Au sein de l'ÉMIZ, notre tâche principale est d'anticiper au maximum les besoins des directeurs départementaux qui seront confrontés aux feux. Notre expérience passée sur le terrain nous permet de cibler au mieux leurs attentes et de mettre à la disposition des SDIS tous les moyens nécessaires, qu'ils soient terrestres, aériens, zonaux ou extra-zonaux. Notre objectif, c'est qu'à l'aide de Météo-France et de l'ONF, nous transformions la carte météo quotidienne et la carte de risque de combustion de forêt en carte du danger. Ce travail prévisionnel est indispensable, nous pouvons parfois détecter jusqu'à 4 jours en amont une météo défavorable très localisée, nous permettant de prendre les décisions qui s'imposent et mobiliser les moyens les plus efficaces. J'attache une importance particulière au maintien d'une forte coordination entre l'ÉMIZ et les directeurs départementaux et à la confiance mutuelle que l'on s'accorde. En 2020, du 26 juin au 12 septembre, pendant ces 12 semaines, le Centre opérationnel de zone (COZ) est renforcé : 18 personnes, dont 4 à Ajaccio au sein de la cellule de coordination avancée de la Sécurité civile sont mobilisées. Deux agents de Météo-France et un agent de l'ONF sont présents au quotidien à mes côtés pour me conseiller et préparer les cartes de danger. Au sein du COZ, trois travaux sont prioritaires : mener la conduite opérationnelle et la montée en puissance avec l'engagement des moyens terrestres et aériens, tenir à jour les indicateurs pour la remontée d'information (surface brûlée, nombre de largages, gestion des pélicandromes...) et l'actualisation de la disponibilité des moyens (par exemple les commandes de tonnes de produit retardant, la localisation des moyens nationaux...). Toutes ces données nous permettent de réaliser des cartographies qui nous aident, année après année, à améliorer et à perfectionner le dispositif.